

LES FOULÉES CONTROISES

Règlement

ARTICLE 1er :

Les Foulées Controises, organisées par l'A.S. « Les Foulées Controises » et la Ville de LE CONTROIS-EN-SOLOGNE, se dérouleront à Contres le lundi 6 avril 2026.

ARTICLE 2 :

Les concurrents devront préciser sur le bulletin d'engagement la course qu'ils effectueront.

ARTICLE 3 : Départ – Arrivée

Les départs se feront rue du Stade à côté du gymnase Alain Mimoun.

Les arrivées se feront sur la piste d'athlétisme du complexe Henri Chartier.

Horaires :

- 9h00 : course de 5 km (2009 et avant) U18 et +
- 10h00 : course de 10 km (2007 et avant) U20 et +
- 11h30 : course de 2 km (2010 à 2013) U14 et U16
- 11h15 : course de 1 km (2014 et 2015) U12
- 11h45 : course de 1 km (2016 à 2018) Éveil Athlétique

Pour toutes les courses, les concurrents devront se présenter dix minutes avant le départ.

ARTICLE 4 : Courses

Conditions obligatoires pour participer :

- Courses 2, 5 et 10 km : licence sportive valide ou certificat médical de moins d'un an.
- Course 1 km : pas de certificat médical nécessaire.

Les participants s'engagent à respecter le règlement et le parcours.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Sans justificatif, l'engagement ne sera pas pris en compte.

ARTICLE 5 : Classements

Un classement individuel sera établi pour chaque course selon les catégories (cadets, juniors, espoirs, seniors, masters, etc.).

ARTICLE 6 : Service accueil

Remise des dossards au gymnase (à partir de 8h).
Vestiaires du gymnase Alain Mimoun à disposition.

ARTICLE 7 : Contrôle antidopage

Un local sera mis à disposition des contrôleurs éventuels.

ARTICLE 8 : Circulation

Circulation limitée sur le parcours, sauf véhicules autorisés.

ARTICLE 9 : Juge arbitre

Le juge arbitre sera seul décisionnaire en cas de problème technique.

ARTICLE 10 : Assurances

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.
Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence ; les autres doivent s'assurer personnellement.

ARTICLE 11 : Engagements

Engagement via bulletin accompagné des droits :

- 7,50 € pour les courses de 5 km et 10 km
- Gratuit pour les courses enfants (1 km et 2 km)

Inscriptions possibles en ligne ou par courrier avant la date limite.

Inscription sur place : 10 €.

Dates limites d'inscription :

- 8h30 pour le 5 km
- 9h45 pour le 10 km
- 10h45 pour les courses enfants (1 km et 2 km).